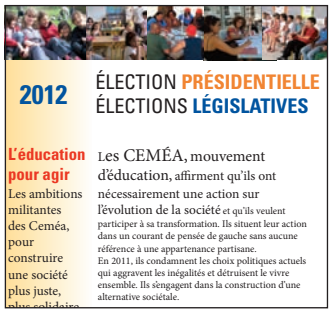

Contribution
Proposition

L'accompagnement éducatif et la co-éducation

Traiter de l'accompagnement éducatif demande de poser quelques préalables

• Il ne s'agit pas de refaire « l'école après l'école », surtout quand elle prend des formes d'enseignement les plus traditionnels. Constatons que les dispositifs d'aide aux devoirs entretiennent l'ambiguïté • Il faudra aborder avec courage et détermination la question des rythmes scolaires, point particulièrement sensible dans le contexte français • Faisons le pari dynamique d'une réelle mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative, l'école pouvant être le liant de toute la société • Mais se pose comme pierre angulaire, la question du pilotage d'un système éducatif à l'échelle de chaque territoire. Et ce, dans une perspective d'égalité d'accès à l'éducation sous toutes ses formes, au sein ou impulsé par des services publics modernes et ambitieux • Les parents doivent être associés aux évolutions du système éducatif pour que l'on puisse parler de co-éducation.

12 contributions concrètes des Ceméa

En terme de méthode

1 Par une approche sur les droits des enfants (éducation, bien-être, culture, loisirs, santé) et toujours en les laissant prendre la parole.

2 En ne faisant pas l'économie de diagnostics précis, complets pour chaque territoire, intégrant l'ensemble des acteurs.

3 Et en instituant des équipes trans-catégorielles de projets.

4 En mobilisant les pédagogies actives (coopératives, institutionnelles, nouvelles…).

5 En valorisant toutes les formes de réussite et sur les différents terrains.

En terme de structure

1 Les dispositifs spécifiques peuvent être des espaces d'innovation, d'expérimentation (et non comme on le voit trop souvent des zones de relégation, des empilages hétérogènes de dispositifs sans lien entre eux).

2 Les activités socio culturelles méritent une meilleure reconnaissance et cela passe également par une reconnaissance des différents statuts (bénévoles, volontaires, professionnels).

3 Les lieux d'écoute doivent se multiplier, se diversifier.

4 Éduquer à et par la culture. Les pratiques culturelles restent beaucoup trop marginales, considérées comme récréatives. On peut là faire sauter des verrous institutionnels.

5 L'orientation (question permanente et très vive chez les lycéens) ne doit pas rester dans les enclos scolaires. Bâtir son projet de vie s'apprend par des situations multiples. On peut évoquer la richesse des expériences de volontariat ou d'engagement social, éducatif, éprouvée avec réussite par les jeunes.

6 Nécessité d'aborder les problématiques d'accompagnement éducatif dès le plus jeune âge, appelant une autre politique publique de la petite enfance.

7 La culture des écrans se développe chez les jeunes. Elle est, tout à la fois, source de multiples apprentissages et d'enfermements… La communauté éducative est très éloignée de ces médias. Ils peuvent largement contribuer à un accompagnement éducatif de qualité.

Direction de la communication des Ceméa - 24, rue Marc Seguin 75883 Paris cedex 18 Tél. : 01 53 26 24 14 - communication@cemea.asso.fr

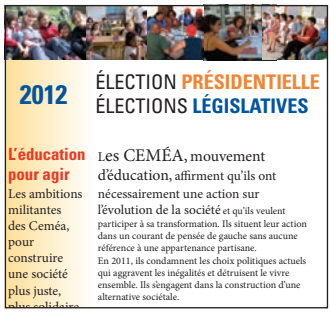

2012 ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'éducation pour agir

Les ambitions militantes des Ceméa, pour construire une société plus juste, plus solidaire

Les CEMÉA, mouvement d'éducation, affirment qu'ils ont nécessairement une action sur l'évolution de la société et qu'ils veulent participer à sa transformation. Ils situent leur action dans un courant de pensée de gauche sans aucune référence à une appartenance partisane.
En 2011, ils condamnent les choix politiques actuels qui aggravent les inégalités et détruisent le vivre ensemble. Ils s'engagent dans la construction d'une alternative sociétale.

Contribution Proposition

La formation des acteurs éducatifs

La France cultive une singularité qu'il faut questionner… la segmentation outrancière des métiers de l'éducation, de l'animation et de l'action sociale. Les Ceméa, dont la formation est le cœur de métier, ont une expérience massive et ancienne dans la formation et l'accompagnement des enseignants, des éducateurs, des animateurs, des intervenants éducatifs et même des parents… Ainsi, nous voyons les indispensables passerelles à construire pour répondre aux enjeux d'avenir et donner une cohérence aux politiques publiques d'éducation.

Selon le principe d'homologie : « on enseigne comme on a été formé » ; les méthodes de formation sont déterminantes : elles doivent faire place au travail d'équipe, à la coopération, à l'évaluation autocritique, et favoriser la participation, la conduite de projets.

En cela l'enseignant (et tous les autres éducateurs avec lui) ne peut accomplir ses missions sans être porteur de valeurs. Des valeurs qui fondent les gestes professionnels questionnés et analysés en permanence.

Pour les Ceméa, il paraît essentiel de valoriser un parcours antérieur, comme témoin d'engagement éducatif. Chacun aborde le métier avec une histoire parfois déjà très riche (direction de séjours d'enfants, responsabilité associative, parents, reconversion professionnelle…).

Cela doit se prolonger en formation par une diversité des étapes de formation sans omettre de proposer des stages hors de l'école, dans des établissements médico-sociaux, des centres de vacances, un service éducation jeunesse, au cœur d'une expérience à l'étranger…

14 contributions concrètes des Ceméa pour la formation des professionnels de l'Éducation

1. Offrir des terrains d'alternance diversifiés et à valeur pédagogique ajoutée : équipes ou établissements pilotes, et terrains de stages hors école.
2. Témoigner d'autres expériences de formation d'adulte en alternance. L'alternance (terme très réducteur) doit s'appuyer sur des analyses de pratiques en petits groupes.
3. Etendre la valorisation des parcours antérieurs, ou simultanés, à des expériences variées, multiples, polyvalentes.
4. Proposer des réflexions et des mises en situation de projets d'actions, intégrant des enjeux de société par exemple : parité, laïcité, citoyenneté, etc.
5. Témoigner de nombreuses modalités de travail en équipes pluri-catégorielles.
6. Favoriser l'inscription individuelle et/ou collective (établissements) dans des réseaux éducatifs.
7. Organiser des séquences (des sessions, des modules) trans-catégorielles, des formations communes éducateurs, animateurs, enseignants, intervenants scolaires).
8. Préparer à travailler avec les différents intervenants éducatifs (AVS, moniteurs sportifs, artistes).
9. Permettre l'ouverture culturelle dans l'école également et hors des logiques marchandes.
10. Encourager la participation à des groupes de recherche et à la formation continue.
11. Valoriser les pratiques innovantes, les mises en réseaux par des publications.
12. Apporter une vision plus large par des échanges internationaux, enseigner la mobilité et ouvrir à l'Europe et au monde.
13. Pratiquer la co-éducation sous toutes ses formes.
14. Ouvrir à l'éducation aux et par « les écrans ».

Direction de la communication des Ceméa - 24, rue Marc Seguin 75883 Paris cedex 18 Tél. : 01 53 26 24 14 - communication@cemea.asso.fr

2012 ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'éducation pour agir
Les ambitions militantes des Ceméa, pour construire une société plus juste, plus solidaire

Les CEMÉA, mouvement d'éducation, affirment qu'ils ont nécessairement une action sur l'évolution de la société et qu'ils veulent participer à sa transformation. Ils situent leur action dans un courant de pensée de gauche sans aucune référence à une appartenance partisane.
En 2011, ils condamnent les choix politiques actuels qui aggravent les inégalités et détruisent le vivre ensemble. Ils s'engagent dans la construction d'une alternative sociétale.

Contribution Proposition

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes

L'ampleur des décrochages sociaux de plus en plus de jeunes appelle d'autres mesures que le renforcement des classiques dispositifs d'aide à l'insertion, car ces jeunes ne sont pas en capacité de s'engager dans des actions trop normatives, trop contraignantes par rapport à leurs situations psycho-affectives.

De longs détours sont nécessaires, qui passent par la construction positive et la revalorisation de l'estime de soi, et par des apprentissages des compétences sociales essentielles : comportements sociaux, savoir habiter, rapport aux autres…

S'agissant des jeunes moins en difficulté, les dispositifs gagneraient à être plus personnalisés, à prendre en compte des possibilités d'interruption, voire des périodes de régression, à s'appuyer sur des situations professionnelles valorisantes encadrées par des tuteurs solides.

Enfin, la question de la création d'une allocation de vie doit être traitée, sauf à reproduire la situation actuelle où les moins de 25 ans en grande difficulté sont réduits à la plus grande des précarités sociales avant l'accès au RSA.

Direction de la communication des Ceméa - 24, rue Marc Seguin 75883 Paris cedex 18 Tél. : 01 53 26 24 14 - communication@cemea.asso.fr

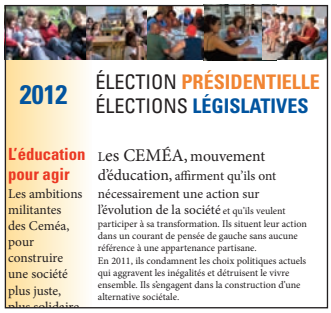

2012 ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'éducation pour agir
Les ambitions militantes des Ceméa, pour construire une société plus juste, plus solidaire

Les CEMÉA, mouvement d'éducation, affirment qu'ils ont nécessairement une action sur l'évolution de la société et qu'ils veulent participer à sa transformation. Ils situent leur action dans un courant de pensée de gauche sans aucune référence à une appartenance partisane.
En 2011, ils condamnent les choix politiques actuels qui aggravent les inégalités et détruisent le vivre ensemble. Ils s'engagent dans la construction d'une alternative sociétale.

Contribution
Proposition

Les mineurs délinquants

Ces dernières années, la délinquance des mineurs a été abordée uniquement sous l'angle répressif. Les institutions d'enfermement se sont multipliées : CEF (Centres Éducatifs Fermés), EPM (Établissements Pénitentiaires pour Mineurs), au détriment d'autres placements éducatifs classiques comme les EPE (Établissements de Placements Éducatifs). Leurs personnels sont souvent peu qualifiés, et mal encadrés. L'action de ces établissements est mal coordonnée en amont et en aval du placement ou de la détention des mineurs.

Il est évident qu'il y a besoin d'établissements particuliers permettant de cadrer et de contenir des adolescents en grande difficulté. Mais avec d'autres projets éducatifs, des personnels formés et une étroite coordination avec les services éducatifs intervenant en amont et en aval.

La création des EPPOO (Établissements de Placement Provisoire d'Observation et d'Orientation) en vue de placements de primo-délinquants fixés pour une durée maximale de 10 jours ne peut qu'interroger la nature d'un tel projet.

Mais une approche par l'enfermement, fut-il éducatif, ne peut pas pallier ce qui n'a pas été fait auparavant, de façon moins complexe. Il y a besoin de renforcer les dispositifs de soutien parental, et de pouvoir rapidement mettre en œuvre des accompagnements éducatifs adaptés et personnalisés utilisant toute la palette des possibilités éducatives.

Il y a également besoin de garantir l'action républicaine de la police (racismes, provocations…), et d'agir en permanence contre les intérêts financiers liés à l'économie délinquante des cités.

Direction de la communication des Ceméa - 24, rue Marc Seguin 75883 Paris cedex 18 Tél. : 01 53 26 24 14 - communication@cemea.asso.fr

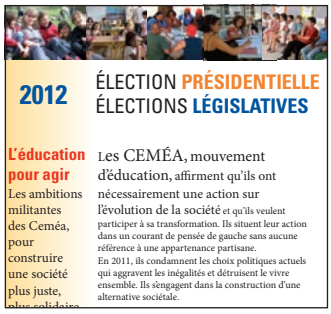

2012 ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'éducation pour agir
Les ambitions militantes des Ceméa, pour construire une société plus juste, plus solidaire

Les CEMÉA, mouvement d'éducation, affirment qu'ils ont nécessairement une action sur l'évolution de la société et qu'ils veulent participer à sa transformation. Ils situent leur action dans un courant de pensée de gauche sans aucune référence à une appartenance partisane.
En 2011, ils condamnent les choix politiques actuels qui aggravent les inégalités et détruisent le vivre ensemble. Ils s'engagent dans la construction d'une alternative sociétale.

Contribution Proposition

Pour un statut du volontariat dans l'animation

Les Ceméa ont toujours revendiqué qu'il existe des formes d'activités humaines, notamment éducatives, qui se situent dans des logiques non marchandes, dans le cadre d'une économie sociale et solidaire. Le volontariat en est une illustration alternative, pertinente au sein d'une société moderne et se situant entre le salariat et le bénévolat. Dans le secteur de l'animation, il doit représenter, aux cotés des professionnels, un espace d'engagement occasionnel, pour tout citoyen, quel que soit son statut social.

Les CEMÉA demandent la mise en place d'un réel statut du volontariat dans l'animation des Accueils Collectifs de Mineurs.

Ce statut de volontariat dans l'animation doit être accessible à tous et cadré par un dispositif garantissant le sens de l'engagement et protégeant contre toute précarisation de l'emploi. Cet engagement volontaire aura soit une durée limitée dans l'année, permettant à la personne d'encadrer plusieurs séjours, soit une durée globale dans la vie.

Ce statut du volontariat dans l'animation des ACM doit, comme tous les autres statuts reconnus aujourd'hui (service civique, service volontaire européen), prévoir une forme d'indemnisation, dont le caractère symbolique ne devra pas s'illustrer par des montants ridicules, voire méprisants.

Il doit intégrer une forme de protection sociale, d'obligation de formation et de statut fiscal particulier.

Il doit définir les droits et les devoirs, les obligations, pour les organisateurs qui souhaiteraient accueillir des volontaires dans leur projet éducatif relatif aux ACM. Il doit aussi renforcer, pour les organismes bénéficiant de l'habilitation à organiser les formations BAFA et BAFD, les exigences sur le sens de cette habilitation, sur les obligations et l'éthique qu'elle impose.

Il doit être réfléchi et construit en cohérence avec les travaux déjà en cours au plan européen. La Commission européenne a inscrit le volontariat dans l'éducation non formelle et l'animation socio éducative dans ses programmes pour les années à venir. Une dynamique est en route, impulsée par les Ceméa, avec ses partenaires associatifs et institutionnels européens, pour qu'un passeport européen pour l'animation volontaire soit reconnu et valorisé.

Le sens éducatif de l'animation volontaire dans les accueils collectifs de mineurs est un des fondements de l'éducation populaire.

Direction de la communication des Ceméa - 24, rue Marc Seguin 75883 Paris cedex 18 Tél. : 01 53 26 24 14 - communication@cemea.asso.fr